



Académie Internationale de Musique de Paris

Conditions Générales de Vente

Version révisée le 06/10/2025 (Assemblée Générale Ordinaire)

ARTICLE 1 – Champ d’application

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s’appliquent, sans restriction ni réserve, à tout achat de services proposés par l’Académie Internationale de Musique de Paris (« le Prestataire ») aux stagiaires et participants (« le Client ») via le site www.aim-paris.fr :

- Enseignement artistique musical : cours, masterclasses.
- Festival artistique : concerts, conférences.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant toute commande, en cochant la case prévue à cet effet lors de l’inscription en ligne.

Coordonnées du Prestataire :

Académie Internationale de Musique de Paris – Association Loi 1901

Siret 90482233500017

4 bis rue du Gué

Mail : contact@aim-paris.fr

Tél. : 06 51 00 86 63

ARTICLE 2 – Prix

Les services sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site www.aim-paris.fr au moment de l’inscription.

- Prix exprimés en euros, toutes taxes comprises.
- Les tarifs n’incluent pas les frais annexes (hébergement, repas, transport, visas,

assurances), qui restent à la charge du Client.

- Les frais bancaires de transfert, y compris les frais internationaux, restent intégralement à la charge du Client.
- Le paiement correspond au montant total de l'achat.
- Un mail de confirmation détaillant le montant payé est adressé au Client après encaissement.
- Une facture conforme peut être délivrée sur demande, et elle est obligatoire pour les personnes morales (établissements, entreprises, associations) procédant à l'inscription.

ARTICLE 3 – Commandes

Le Client sélectionne en ligne le professeur, la formule pédagogique (stage, masterclass), et les options éventuelles.

- L'Académie adresse ensuite un mail avec les modalités de paiement.
- Le paiement doit être effectué au plus tard 30 jours avant le début de la session.
- Pour une inscription à moins de 30 jours du début, le paiement doit intervenir dans les 48h suivant l'accord de l'Académie.
- La commande est ferme et définitive après paiement intégral.
- L'Académie se réserve le droit de refuser toute inscription en cas de litige antérieur.
- Toute inscription réalisée moins de 60 jours avant le début de la session est considérée comme ferme et définitive et ne donne droit à aucun remboursement en cas d'annulation par le Client.

ARTICLE 4 – Paiement

- Modalités : virement bancaire ou PayPal (paiement sécurisé).
- Retard de paiement → exigibilité immédiate du solde et possibilité de suspension de la prestation.
- Les paiements ne sont définitifs qu'après encaissement effectif.

ARTICLE 5 – Fourniture des prestations

Stage complet : 4 cours individuels garantis avec le professeur choisi, + mise à disposition de studios, répétitions avec accompagnateur, participation aux concerts, accès libre aux autres cours et masterclasses de l'année.

Masterclass : 1 heure de cours en public + accès gratuit aux concerts de l'Académie sur l'année civile.

- L'inscription est validée dans la limite des capacités.
- Les classes sont remplies par ordre de réception des droits d'inscription.
- Les services sont fournis aux dates indiquées.
- A défaut de fourniture des services (hors force majeure), remboursement intégral dans les 14 jours.

ARTICLE 6 – Rétractation et remboursement

En application de l'article L221-28 du Code de la consommation, les prestations de services de loisirs à date déterminée ne bénéficient pas du droit légal de rétractation.

Conditions d'annulation par le Client :

- Annulation plus de 60 jours avant le début de la session : remboursement des sommes versées, après déduction d'un forfait fixe de 250 € correspondant aux frais administratifs, réservations de salles et engagements contractuels avec les professeurs. Les frais bancaires ou de transaction restent à la charge du Client.
- Annulation entre 30 et 60 jours avant le début de la session : remboursement de 50 % des sommes versées (après déduction du forfait fixe de 250 € et des frais bancaires).
- Annulation moins de 30 jours avant le début de la session : aucun remboursement possible, l'Académie étant déjà engagée financièrement auprès des professeurs et des lieux.

Cas particuliers :

- Refus d'inscription par l'Académie → remboursement intégral.
- Impossibilité d'affectation conforme (professeur indisponible) :
 - Si le Client refuse l'alternative proposée plus de 60 jours avant la session → remboursement intégral.
 - Si le refus intervient entre 30 et 60 jours avant → remboursement de 50 % (après déduction du forfait fixe de 250 € et des frais bancaires).
 - Si le refus intervient moins de 30 jours avant → aucun remboursement.
- Annulation de la session par l'Académie (hors force majeure) → remboursement intégral dans les 14 jours.

ARTICLE 7 – Responsabilité et force majeure

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens.

- Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure : grève, pandémie, décision administrative, sinistre, etc.
- En cas de défaut de conformité dûment prouvé, le Prestataire remboursera ou rectifiera les services.

ARTICLE 8 – Données personnelles

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés :

- Données collectées : nom, prénom, âge, adresse, téléphone, mail, données de paiement.
- Finalités : gestion des inscriptions, organisation des sessions, facturation.
- Destinataires : AIM Paris et ses prestataires techniques (hébergeur, services de paiement).
- Conservation : 5 ans maximum (durée de prescription civile).
- Droits : accès, rectification, opposition, effacement, portabilité, via contact@aim-paris.fr.
- Le Client peut saisir la CNIL en cas de litige.

ARTICLE 9 – Mineurs

L'inscription d'un participant mineur doit être effectuée ou validée par un représentant légal, qui reste responsable du paiement et du respect des obligations contractuelles.

ARTICLE 10 – Propriété intellectuelle et droit à l'image

Le contenu du site www.aim-paris.fr (textes, images, logo, vidéos) est protégé par le droit d'auteur. Toute reproduction non autorisée est interdite.

Les participants inscrits à l'Académie autorisent, à titre gratuit, la captation (photo, audio, vidéo) et la diffusion de leur image et de leurs prestations dans le cadre des cours, masterclasses et concerts, aux seules fins de communication et de promotion des activités de l'Académie (site internet, réseaux sociaux, supports imprimés, dossiers de presse, partenaires institutionnels).

Cette autorisation est consentie sans limitation de durée, pour le monde entier, et ne pourra donner lieu à aucune rémunération. Le participant conserve bien entendu la possibilité de demander le retrait de contenus spécifiques pour motifs légitimes (droit à la vie privée, atteinte à la dignité).

ARTICLE 11 – Droit applicable et langue

Les CGV et opérations qui en découlent sont régies par le droit français.
La version française fait seule foi en cas de litige.

ARTICLE 12 – Litiges et médiation

Pour toute réclamation : contact@aim-paris.fr.

En cas de désaccord : recours possible auprès du médiateur AMIDIF (Association des Médiateurs Indépendants d'Île-de-France) ou via la plateforme européenne RLL (<https://ec.europa.eu/odr>).

À défaut d'accord amiable, compétence des tribunaux français de droit commun.